



Coup de rabot sur l'apprentissage, en plein été

EMPLOI Le 1^{er} septembre, le financement des établissements diminuera afin de réaliser 800 millions d'euros d'économie

PARADOXE Des formations pourraient fermer alors que le gouvernement table sur 1 million d'apprentis

Côté pile, la hausse « inédite » du budget du ministère du Travail en 2023, de 6,7 milliards d'euros, « afin notamment de financer la montée en puissance de l'apprentissage, avec un objectif de 1 million d'apprentis d'ici à la fin du quinquennat », a clamé Gabriel Attal, ministre délégué aux Comptes publics, lundi dans *Les Échos*. Côté face, des établissements qui, dès le 1^{er} septembre, vont subir des coupes dans le financement public de leurs frais de scolarité, au risque de brider un dispositif qui n'a jamais connu un tel succès auprès des familles et des jeunes.

Depuis la réforme de 2018 qui a simplifié l'architecture de ce mode de formation, le gouvernement n'a pas ménagé sa peine – et ses moyens – pour inciter les entreprises à y recourir. Les aides à l'embauche d'apprentis ont même été prolongées jusqu'à la fin de l'année pour éviter que le mécanisme ne retombe dans la marginalité qu'il connaissait jusque-là. En 2021, plus de 730 000 contrats d'apprentissage ont ainsi été signés – 800 000 pourraient l'être cette année – contre 290 000 en 2016. Soit une percée fulgurante de près de 152 % en cinq ans. Emmanuel Macron y croit dur comme fer : alterner cours théoriques et pratique sur le terrain favorise la réussite scolaire et l'intégration sur le marché du travail, notamment pour les moins qualifiés. Que ce soit en 2017 ou en 2022, ses deux

campagnes présidentielles en ont fait une arme antichômage des jeunes alors qu'il battait des records en France. Pourquoi diable alors risquer de briser l'élan en diminuant à la rentrée les aides versées aux centres de formation d'apprentis (CFA) ? Tout simplement parce que la rançon du succès se révèle très salée. En 2018, les dépenses d'apprentissage atteignaient 5,5 milliards d'euros. En 2021, elles ont doublé, poussées par la flambée du nombre d'inscriptions et les mesures de soutien.

Certains ont flairé le filon

Le système se finance de deux manières : par la taxe d'apprentissage versée par les employeurs et par des crédits de l'État alloués aux organismes de formation dont le montant varie en fonction du niveau de diplôme et du secteur d'activité, ce qu'on appelle le « coût contrat ». À chaque jeune inscrit, les établissements empochent une somme qui compense les frais liés à son accompagnement. Certains ont flairé le filon et en ont profité pour gonfler leurs marges. Dans un rapport assez critique sur les effets de la réforme de 2018 paru fin juin, la Cour des comptes pointe ainsi « une croissance du coût des formations par apprenti d'au moins 17 % et des écarts injustifiés entre formation de même niveau et de même domaine ». Pour mieux réguler les tarifs, France compétences, l'autorité qui gère le système, a donc décidé fin juin de raboter les niveaux de prise en charge de 10 %, en deux fois, en septembre (- 5 %) et au printemps prochain (- 5 %). Il faut dire que l'organisme, dès sa création, s'est retrouvé dans le rouge. Son déficit, qui était de 4,6 milliards en 2020, pourrait atteindre 5,9 milliards d'euros cette année, selon la Cour des comptes. « La réforme n'a pas augmenté les ressources alors que les effectifs d'apprentis ont explosé », explique Olivier Gauvin, délégué général de Walt.

Cette association, qui regroupe une soixantaine de CFA, et quatre autres poids lourds du secteur ont donc écrit le 2 août au président de la République pour demander un report ou une atténuation des

coups de rabot qu'ils ont découverts mi-juillet, en pleine campagne de recrutement et alors que nombre de directeurs étaient en congés. « L'incompréhension et

la stupéfaction sont générales », soulignent-ils tout en reconnaissant que des économies « sont nécessaires », à condition d'être « correctement instruites, concertées et comprises ». Or les baisses de financement dépassent largement ce qui avait été annoncé.

Aides-soignants, BTP... 7000 diplômés concernés

Près de 2 000 diplômés ou titres voient ainsi leur prise en charge réduite de plus de 30 % et 5 000, de plus de 10 %. Parmi les sacrifiés, des cursus conduisant pourtant à des métiers en pénurie : chef de projet e-business et Web designer (- 52 %), secrétaire médical (- 47 %), peintre en bâtiment (- 36 %), aide-soignant (- 23 %), cuisinier (- 20 %). « Si la situation financière préoccupante de France compétences doit être prise en compte, nous demandons que ces arbitrages ne soient pas

rendus dans une logique purement comptable, plaide Joël Fourny, président des chambres des métiers et de l'artisanat de France. Notre pays doit absolument continuer à accompagner fortement la formation en apprentissage, c'est un impératif pour répondre aux besoins en main-d'œuvre qualifiée de nos entreprises dans un contexte de forte tension. » En se montrant moins généreux avec les établissements, l'exécutif espère réaliser 800 millions d'euros d'économie.

Sans le vouloir, il en fera peut-être davantage si l'offre de formation se réduit. « Dans certaines filières, redoute Olivier Gauvin, le financement diminuera tellement que des cursus disparaîtront ou accueilleront moins d'élèves faute d'être suffisamment rentables. » La douche froide pour celles et ceux qui n'ont pas encore signé de contrat... « C'est la première fois depuis 2018 qu'une mesure n'est pas comprise par l'ensemble des acteurs car considérée comme freinant la dynamique, observe Antoine Foucher, président de Quintet Conseil et ancien direc-



teur de cabinet de l'ex-ministre du Travail Muriel Pénicaud. *L'avenir de dizaines de milliers de jeunes est en jeu s'il n'y a aucune correction avant septembre.* » À vouloir trop couper, parfois, on risque de scier la branche que l'on voulait voir pousser... ●

EMMANUELLE SOUFFI

730 000
contrats ont été
signés en 2021,
soit 152 % de hausse
en cinq ans.
800 000 pourraient
être paraphés cette
année

-10 % À -64 %

C'est la réduction
de la contribution
de l'État aux centres
de formation
d'apprentis en fonction
du niveau de diplôme
et des métiers



Formation des apprentis couvreurs-zingueurs au CFA Maximilien-Perret d'Alfortville (Val-de-Marne). HERVÉ BOUTET/DIVERGENCE

